



Bulletin de Réservation

Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :
Tél : Email :

Participant au séjour

Nombre de personnes : Adultes : Enfants de moins de 7 ans :

	Nom	Prénom	Age
1
2
3
4
5
6

Durée du Séjour : Du Au soit nuits.

Animal : OUI - NON Nombre d'animaux :

Voiture supplémentaire : OUI - NON

Location :

Je désire louer un emplacement nu- surface moyenne environ 90 m²

• Type de logement :

Camping car Caravane Tente

• Dimension

Longueur : mètres Largeur : mètres

• Electricité : OUI - NON si oui 2 AMP - 4 AMP - 6 AMP

Je désire louer un mobil home (prix pour 4 personnes - accueille jusqu'à 6 personnes maxi)

Je désire louer une caravane (prix pour 4 personnes)

Un acompte de 25% du montant total du séjour est à verser.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte intégralement les conditions générales de réservation.

Je joins à ma présente réservation un chèque d'acompte de euros, rédigé à l'ordre de l'océan à l'ordre de BUSSY SISTER

Je recevrai la confirmation de ma réservation sous huitaine

Cadre réservé à la direction du camping

Acceptation de votre bulletin de réservation.

Damgan, le

Signature :

Mlles BUSSY

Fait à, le

Signature :



CONDITION GENERALES DE LOCATION EMPLACEMENT

1. INSCRIPTION

Toute inscription doit être accompagnée d'un acompte de 25 %.

2. RESERVATION

Votre réservation est considérée comme définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation de notre part. Toute modification du nombre de personnes devra être signalée dès l'arrivée.

3. ANNULATION DU SEJOUR

Toute annulation doit être signifiée par courrier ou par email, la date de réception déterminant la date d'annulation.

Moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité de l'acompte est conservée

Les réservations sont à date fixes. Tout retard supérieur à 24 heures non justifié entraînerait l'annulation de la réservation.

Les jours de retard, même justifié, comptent comme des jours de garage mort.

Cette annulation peut être justifiée par un cas de force majeure (joindre certificat).

4. DESISTEMENT SUR LE SITE

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement s'il n'est pas justifié par une maladie, un accident, un décès dans la famille.

Il sera demandé un certificat médical.

5. ANIMAL DOMESTIQUE

Votre animal (vos animaux) domestique(s) est accepté (sont acceptés) en laisse t sur présentation du certificat de vaccination en cours de validité (voir tarif).

MOBIL HOME

1. INSCRIPTION

Toute inscription doit être accompagnée d'un acompte de 25 % de votre location.

2. DUREE DU SEJOUR

Le jour d'arrivée prévu (samedi) est à préciser à la réservation. La disponibilité de la date vous sera confirmée.

Les arrivées se font de 13 heures à 20 heures (en cas de retard, nous prévenir), les départs à 10 heures au plus tard.

3. RESERVATION

Votre réservation est considérée comme définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation de notre part

4. ANNULATION DU SEJOUR

Toute annulation doit être signifiée par courrier ou par email, la date de réception déterminant la date d'annulation.

Moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité de l'acompte est conservée

5. DESISTEMENT SUR LE SITE

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

6. CAUTION

Une caution de 100 euros pour les mobil home vous sera demandée en début de séjour. Cette caution inclut le bris du matériel et la propreté du logement à votre départ. Elle vous sera restituée en fin de séjour, déduction faite éventuellement du cout du matériel manquant.

Le nettoyage est aux charges du locataire. En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté ; dans le cas contraire, une somme de 25 euros sera retenue sur la caution.

7. ANIMAL DOMESTIQUE

Les animaux domestique sont acceptés mais doivent rester sous surveillance.

REGLEMENT INTERIEUR

Afin de faciliter le déroulement de vos vacances, un règlement intérieur est affiché au bureau. Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter

RESPONSABILITE

La responsabilité du camping de l'océan n'est pas engagée en cas de vol, perte, dommage de quelque nature qu'il soit, pendant ou suite à un séjour. Une assurance Responsabilité Civile Camping Caravaning est obligatoire.

TAXES SEJOUR

Les taxes de séjour, instituées par les municipalités, ne sont pas incluses dans nos tarifs.

INFORMATIONS

La direction se réserve le droit de modifier si nécessaire toutes prestations indiquées.